

Section
de Beauvais

Art 14 - Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
« Devant la persécution, toute personne a le droit de
chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays »



Paroles de militant.

« Salauds de pauvres ! »

de Malik SALEMKOUR, président de la LDH

Le 12 juin 2018, une vidéo diffusée par l'Elysée montrait le président de la République s'exprimer sans retenue sur la pauvreté en France. La citation complète est utile pour apprécier la perception présidentielle du sujet : « **On met trop de pognon, on déresponsabilise et on est dans le curatif. C'est qu'on doit mieux prévenir, ça nous coûtera moins, et on doit mieux responsabiliser tous Les acteurs. On met un pognon de dingue dans des minima sociaux, les gens sont quand même pauvres.... Les gens qui naissent pauvres, ils restent pauvres. Ceux qui tombent pauvres, ils restent pauvres. On doit avoir un truc qui permette aux gens de s'en sortir, par l'éducation. C'est comme ça qu'il faut faire, il faut prévenir la pauvreté. Et responsabiliser les gens pour qu'ils sortent de la pauvreté.** »

L'intention est volontairement de faire passer un message officiel après les déclarations le 29 mai de Darmanin, ministre des Comptes publics, qui distinguait deux types d'aides sociales, celles « pour les gens qui sont cassés par la vie », parlant des allocations aux adultes handicapés et du minimum vieillesse, des autres attribuées entre deux périodes d'activité, qui seraient des « trappes à inactivité ».

Sont ainsi mis en cause le RSA (revenu de solidarité active), qui pesait en 2016 11,1 milliards d'euros, pour 1,8 million de foyers bénéficiaires (selon la Cnaf), et l'allocation de solidarité spécifique, accordée à près de 500 000 bénéficiaires, pour un total de 2,7 milliards d'euros.

Cette distinction faite parmi les bénéficiaires des minima sociaux rappelle l'expression « **salauds de pauvres !** », rendue célèbre par Coluche dans les années 1980, reprenant la réplique de Jean Gabin dans le film « *La Traversée de Paris* » de Autant-Lara, en 1956. Il y dénonçait la perception des bourgeois qui n'y voyaient que des fainéants, des profiteurs du système. Dans les termes populaires choisis par le Président, **il faudrait les « responsabiliser », pour qu'ils s'en sortent.** Voilà donc le retour de l'antienne des assistés, des pauvres responsables de leur situation et qui s'y complaisent.

Or ces minima sociaux sont un devoir de solidarité de la nation envers ses membres les plus fragiles.

SOMMAIRE

. Paroles de militant.e	p.1
. Activités de la section	p.2
. Agenda	p.2
. Communiqués	p.3
. Dossier	p.3
. Infos pratiques	p.4

Les aides versées par l'Etat le sont pour assurer un revenu minimal à une personne, ou à sa famille, vivant en situation de précarité, au nom d'une dignité universelle. Il s'agit des chômeurs, de ceux en fin de droit, des salariés précaires très mal payés ou à temps partiel, avec, parmi eux, majoritairement des femmes seules avec enfants.

Ces aides sont au maximum, pour le RSA, de 550,93 € par mois pour une personne seule, 826,39 € par mois pour une personne seule avec un enfant, ou de 494,40 € pour l'allocation de solidarité spécifique. Comment considérer que ce serait trop, pour vivre ! Que ce serait un luxe que la France ne pourrait plus s'offrir !

Le gouvernement doit recevoir prochainement un rapport du Comité action publique 2022 sur les pistes de réductions possibles de l'intervention publique. Ces aides représentent 0,6 % du PIB.

La priorité est-elle là ! Peut-on ainsi précariser plus et sanctionner la misère ! En posant au cœur du débat ces minima sociaux en termes de charges financières, le gouvernement s'inscrit dans une approche purement gestionnaire de la dépense sociale, comme cela a été fait avec la coupe de 5 € des aides personnalisées au logement.

La prévention de la pauvreté est cependant un enjeu majeur qui doit, tous, nous mobiliser. Non en culpabilisant les victimes de la casse sociale et en précarisant l'emploi, mais en responsabilisant tous les acteurs économiques, pour que chacun puisse vivre des fruits de son travail avec un accès à l'emploi sans discrimination, sociale, de sexe ou d'origine. Il est urgent de repenser la nécessaire redistribution des richesses vision ultralibérale actuelle de l'économie laissant de trop nombreuses personnes au bord de la route. Cela passe par l'écoute des partenaires sociaux et des associations dans un dialogue social et civil fort, par l'affirmation des droits fondamentaux sans les réduire à leurs coûts budgétaires, et par une justice sociale qui assure à chacune et chacun une égalité de traitement et une capacité effective de progrès.

Activités LdH au niveau local

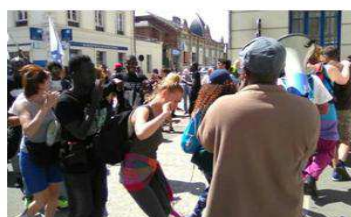


Vendredi 22 juin **MARCHE** Beauvais / Erquery Superbe moment de fraternité !



Une cinquantaine de personnes au départ de Beauvais. Une « caravane » qui montra son engagement en faveur d'une France respectueuse des migrants en prononçant un discours devant les maires : de *Beauvais* (Action de Chrétiens pour l'Abolition de la Torture), de *Therdonne* (RESF60), de *Laversines* (Ligue de l'Enseignement), de *Bresles* (Solidarité Migrants Oise), de *La Rue St Pierre* (Les foulées de la Rue), de *La Neuville en Hez* (FSU), d' *Agnetz* (ATTAC-60).

Et le midi une pause conviviale très appréciée par la caravane au camping de la Trye à Bresles, en musique. Beaucoup d'entre nous ont pu découvrir ce lieu reposant où se côtoient toute l'année des campeurs de toutes nationalités.



Et une centaine à l'étape de Clermont où s'est faite la convergence avec la Grande marche. En présence d'environ 200 marcheurs, des discours de solidarité furent prononcés (Le Chahut, LdH Oise). En réponse, M. Guennoc (Auberge des Migrants) et M. Traoré (marcheur du collectif des sans-papiers de Paris) ont développé les raisons de la manifestation.



Après une pause rafraîchissante offerte par la municipalité de Clermont, les marcheurs terminèrent leur marche du jour à Emmaüs du Clermontois à Erquery. Prochaines étapes dans l'OISE : COMPIEGNE et NOYON



Composante du « Réseau Citoyens Solidaires de l'Oise » la communauté s'est fortement impliquée pour un accueil chaleureux de tous les participant.e.s, et permettre des échanges fraternels lors de la soirée avec repas et animation par le groupe clermontois *OLD MOONSHINE BAND*.



Agissons pour le climat avec



Les 16 et 17 juillet
au plan d'eau du
Canada de Beauvais



Du 9 juin au 6 octobre, le **Tour Alternatiba**, grande mobilisation citoyenne pour le climat depuis la COP21, va parcourir 5 800 km et s'arrêter dans plus de 200 villes et villages. La LdH est engagée dans cette mobilisation !

Lors de l'étape à Beauvais, au plan d'eau du Canada, avec **BEAUVAIS EN TRANSITION** (réseau citoyens), la **section de Beauvais LdH** a tenu un stand ! De nombreux échanges avec des familles venues profitées de cet espace convivial. Il est rassurant de constater que ce sujet, comme celui des Droits en général mobilisent toutes les générations !



Agenda 2018

- le 2 septembre, traditionnelle Fête à Carotte, organisé par Voisinlieu pour Tous : tenue d'un stand LdH BEAUVAIS .

- le 29 septembre, Fête des Huit à l'occasion des 120 ans de la Ligue des droits de l'Homme (voir page 3, dossier sur l'histoire de l'association et page 4 programme de la journée !



REGARDS SUR L'ACTUALITE :

Communiqués LdH

Juillet : Affaire Benalla

L'intervention violente et hors de tout cadre légal d'un collaborateur du président de la République lors d'une manifestation, le refus d'en saisir la justice et la succession de révélations qui mettent en évidence la volonté de dissimuler ces faits soulèvent de graves inquiétudes....La LdH s'inquiète de tels dysfonctionnements des plus hautes institutions de la République qui seraient restés inconnus sans les investigations de la presse.... La République ne peut être « irréprochable » et « inaltérable » que si ceux qui ont la charge du fonctionnement régulier des institutions en respectent l'esprit et la lettre.

Dossier : la LdH de 1898 à nos jours

Créée en 1898 pour défendre un innocent, le capitaine Dreyfus, la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen est de tous les combats pour la justice, les libertés, les droits civiques et politiques, les droits économiques, sociaux et culturels, contre le racisme et l'antisémitisme depuis plus de 120 ans.

Sur cette base, la LDH se développe très vite et est à l'initiative de nombreuses campagnes, notamment, dans les années 1900-1920, en faveur de responsables syndicalistes poursuivis. Elle intègre alors la défense des droits économiques et sociaux à ses objectifs et pose avec vigueur le problème de la justice sociale et des droits des travailleurs.

Au lendemain de la Première guerre mondiale, elle s'efforce de maintenir le dialogue pour préserver la paix, avec les autres ligues européennes, en particulier la ligue allemande et la ligue belge, et c'est avec elles qu'elle crée la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH) en 1922.

Pendant l'entre-deux-guerres, elle est à l'initiative d'une vaste campagne pour la réhabilitation des soldats condamnés à tort par les conseils de guerre pendant le conflit. De nombreuses interventions, pétitions et mobilisations lui permettent d'obtenir, dans de nombreux cas, leur réhabilitation.

Dans les années 30, la Ligue joue un rôle important dans le rassemblement de toutes les forces démocratiques et progressistes dans la lutte contre le fascisme. C'est au siège de la Ligue des droits de l'Homme qu'est signé le Pacte des partis de gauche, syndicats et associations antifascistes, qui fonde le Front populaire en 1935.

À l'initiative de son président, Victor Basch, la LDH est à la pointe de la dénonciation du nazisme et du fascisme en Europe. Pendant l'occupation nazie et le régime dictatorial de Vichy, la LDH paie un très lourd tribut : ses locaux sont occupés, toutes ses archives saisies (elle les a enfin récupérées en 2000, après un détour par Moscou, l'armée soviétique les ayant prises aux nazis à Berlin en 1945). Beaucoup de ses cadres participent à la Résistance. À la Libération, le tiers des membres de son comité central est porté disparu : assassinés, morts en déportation ou fusillés. Victor Basch, à plus de 80 ans, est assassiné en 1944, avec sa femme, par la milice et les nazis.

Après la guerre, la LDH se reconstitue, très affaiblie, sans beaucoup de soutien des institutions et des forces politiques. Elle se consacre aux problèmes liés à la décolonisation et aux attitudes répressives et attentatoires aux droits de l'Homme des IV^e et V^e Républiques dans les colonies. Depuis la dénonciation de la répression qui suit l'insurrection algérienne de 1947 jusqu'à la lutte contre la torture pratiquée par les autorités françaises en Algérie, elle se voue à un combat qui ne cessera qu'après les accords d'Évian de 1962. L'arrivée en son sein de personnalités engagées dans le combat anticolonialiste est pour elle un facteur de renouvellement important.

À partir de 1958, à l'initiative de son nouveau président, Daniel Mayer, elle s'élève de plus en plus contre les pratiques de la Ve République en matière d'institutions et de libertés publiques, même si plusieurs des membres de son comité central sont des personnalités importantes du mouvement gaulliste (René Cassin, Léo Hamon, André Philip).

Autre combat qui favorise sa relance, celui qu'elle mène dans les années 70 pour défendre les libertés dans l'armée (avec la création du collectif Droits et libertés dans l'institution militaire, le DLIM, en 1977), en faveur de réformes législatives pour la liberté de la contraception et de l'avortement, l'abolition de la peine de mort et l'abolition de lois répressives comme la loi dite « Sécurité et liberté ».

Dans les années 80 et 90, la situation faite aux immigrés en France est un souci constant de la Ligue. Elle milite pour l'abolition des lois restrictives les concernant (ordonnance de 1945 sur les étrangers, loi Pasqua, loi Debré...), pour la régularisation de tous les étrangers sans-papiers qui en ont fait la demande dans le cadre de la procédure Chevènement, pour la reconnaissance des diplômes des médecins étrangers, et, depuis 1980, pour le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales.

Simultanément, dans un contexte de crise économique et de chômage croissant, elle définit la citoyenneté sociale, pour lutter contre les nouvelles formes de pauvreté, contre les licenciements abusifs, pour le droit au logement et aux soins.

De manière plus générale, la LDH se consacre de manière prioritaire à la lutte contre les discriminations. Elle se préoccupe du danger que représente l'extrême droite en France et en Europe, tandis qu'elle entame avec la FIDH une action vigoureuse contre l'impunité internationale.

Elle entend, avec les autres Ligues européennes, l'AEDH, EuroMed Droits et la FIDH, imposer l'inscription de la lutte pour les droits de l'Homme dans les préoccupations de l'Union européenne (d'où la constitution en 2000 de l'Association européenne de défense des droits de l'Homme). Elle est attentive aux problèmes soulevés par les progrès de la science et des nouvelles techniques de communication.

Liste des président-e-s de la LDH : Ludovic Trarieux (1898-1903) - Francis de Pressensé (1903-1914) - Ferdinand Buisson (1914-1926) - Victor Basch (1926-1944) - Paul Langevin (1944-1946) - Sicard de Plauzoles (1946-1953) - Emile Kahn (1953-1958) - Daniel Mayer (1958-1975) - Henri Noguères (1975-1984) - Yves Jouffa (1984-1991) - Madeleine Rebérioux (1991-1995) - Henri Leclerc (1995-2000) - Michel Tubiana (2000-2005) - Jean-Pierre Dubois (2005-2011) - Pierre Tartakowsky (2011-2015) - Françoise Dumont (2015 - 2017) - Malik Salemkour (Depuis 2017)

INFOS PRATIQUES

Association de la loi de 1901, la Ligue française de défense des droits de l'Homme, « LdH », regroupe les femmes et les hommes de tous horizons et toutes conditions, qui choisissent librement de s'associer afin de réfléchir, discuter, agir pour la défense des droits et libertés, de toutes et de tous. Elle intervient sur l'ensemble du territoire à travers ses sections locales. **En Picardie, 12 sections** agissent sur le terrain avec et auprès des citoyens et citoyennes.

LdH NATIONALE

138, rue Marcadet 75018 PARIS

tél. 01 56 55 51 00

www.ldh-france.org

ldh@ldh-france.org

Adhérer en ligne :

<https://www.ldh-france.org/adherer/>



SECTION LdH BEAUVAIS

Nous contacter

Courriel : ldh.beauvais@ldh-france.org

Section BEAUVAIS LdH

Espace Argentine 11 rue du Morvan 60000 BEAUVAIS

Nous suivre

<https://www.facebook.com/ldhbeauvais/>

Nous rencontrer : nos réunions mensuelles,

le 4^{ème} mardi de chaque mois

NOTRE REVUE :



Le numéro 182 de la revue *Hommes & Libertés*, trimestriel de la Ligue des droits de l'Homme, est paru ! Avec un dossier « 68. La tectonique de mai », et d'autres articles sur les

conflits sociaux, le dispositif « Parcoursup », la réforme de la justice, un état des lieux sur le racisme, la pauvreté



VENEZ FETER LES 120 ANS DE LA LdH
Le samedi 29 septembre 2018

de 13 h 30 à 22 h

Sall Pré Martinet

17 rue du Pré Martinet 60000 BEAUVAIS

14 h

THEATRE DE L'ORAGE

« TOUS PATRIOTES »

Pièce d'Octave Mirbeau

Au programme
Spectacle,
rencontres-débats
autour de
1898, 1948, 1968

Échanges associatifs
avec table de presse
Repas tiré du panier
en musique

1898

16 h : INTERVENTION E. NAQUET - LdH
« la LdH est de tous les combats
depuis plus de 120 ans »

1968

19 h : INTERVENTION P. TARTAKOWSKY — LdH
« L'égalité, cœur battant des droits de l'Homme »

1948

17 h 30 : Reprise avec la Chanson
« J'ai marché jusqu'à vous »
Témoignages de demandeurs d'asile
Table ronde et débat sur le racisme

Vers 20 h : POT DE L'AMITIE EN MUSIQUE
Et gourmandises salées et sucrées de chacun.e. !

LES HOMMES
NAISSENT
ET
DEMEURENT
LIBRES
ET ÉGAUX
EN DROITS



Pour renseignements : ldh.beauvais@ldh-france.org

